



ne respecte pas le contrat

Par **migalle**, le **02/06/2023** à **09:23**

Bonjour j'ai une Maladie de Parkinson depuis 13 ans avec aggravation. J'ai une association d'aide humaine j'ai posé mes conditions d'avoir que 3 personnes matin 9h 9h30 11h soir 16h30. 18.00 ces conditions ont été acceptées et signées depuis quelques semaines j'ai un défilé de fille et des heures n'importe comment j'ai écrit au directeur avec ARE à ce jour aucune réponse la société et Vitalliance